

M. Orlikow: Je n'en ferai rien, parce que je veux présenter mes réflexions sur ce que devrait contenir ce projet de loi et sur l'orientation que devrait prendre la radio-télévision. Ce n'est pas ma faute si l'honorable représentante a mis tant de temps à présenter cette mesure législative, et je ne crois pas que les 20 minutes que j'entends consacrer à ce projet de résolution affectent le moins du monde la présentation du projet de loi ou le cours du débat.

Il faut nous poser, je crois, un certain nombre de questions. Nous aurions pu nous les poser aujourd'hui, si le ministre nous avait donné quelque idée des principes de base que doit renfermer le projet de loi. Quel sera, par exemple, le rôle du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ou de tout organisme qui sera chargé de réglementer la radio-télévision? D'après les renseignements dont je dispose, j'ai la certitude qu'on n'a pas accordé au Bureau, dans le passé, l'autorité nécessaire pour accomplir sa tâche. De quelle autorité fera état le nouveau projet de loi pour aider le Bureau à remplir ses fonctions? Et quelles seront alors les relations entre le BGR et Radio-Canada? La Société pourra-t-elle continuer à fonctionner comme un organisme virtuellement indépendant, comme elle semble l'avoir fait jusqu'à présent, sans tenir compte des directives ou des ordres du BGR? Ce dernier sera-t-il autorisé à dire aux postes privés de radio ou de télévision qu'ils doivent honorer leurs engagements?

[Français]

M. le président suppléant (M. Rinfret): A l'ordre! Me serait-il permis, avant de suspendre les travaux de ce comité, d'indiquer le sujet des questions qui seront débattues, ce soir, sur la motion d'ajournement.

L'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand): Fonctions de la Compagnie des jeunes Canadiens; l'honorable député d'Halifax (M. McCleave): Les transports aériens—Les lignes aériennes du Pacifique-Canadien et les provinces atlantiques; l'honorable député de New-Westminster (M. Mather): La Confédération—Sondage d'opinion au Québec.

[Traduction]

L'hon. M. McIlraith: Avant que vous nous rappeliez l'heure, monsieur le président, puis-je demander si le député a l'intention de terminer ses observations d'ici peu? Si oui, la Chambre consentirait-elle à ce qu'il les termine?

M. Orlikow: Je me propose de prendre tout le temps que m'accorde le Règlement, 20 minutes, tout comme les autres.

M. MacDonald: Comme tous les députés sont impatients d'adopter le projet de résolution, je crois, nous devrions permettre au député de Winnipeg-Nord de terminer ses remarques et, ensuite, faire franchir au bill l'étape de la première lecture.

Des voix: D'accord.

M. le président suppléant: La Chambre consent-elle à ce que nous ne tenions pas compte de l'heure pour permettre au député de Winnipeg-Nord de finir?

Des voix: D'accord.

• (6.00 p.m.)

M. Orlikow: Monsieur le président, la radiodiffusion—comme l'ont dit le ministre et le député de Prince après lui—est un domaine important qui vise tous les Canadiens. La radiodiffusion, et certes la télévision, peuvent et doivent être un facteur important dans le maintien et l'affermissement de notre identité canadienne. Voilà une chose facile à dire mais beaucoup plus difficile à réaliser. Les innovations dans le domaine de la télévision et son coût énorme de production ont énormément aggravé le problème.

Je veux m'associer aux députés qui ont rendu hommage à la tâche remarquable de Radio-Canada au cours des ans. Il est juste de dire, je suppose, qu'il n'y aurait guère de ville au Canada dotée d'un orchestre symphonique de nos jours sans l'appui considérable accordé par la Société Radio-Canada à des musiciens sérieux de toutes les régions du Canada. La Société a engagé des musiciens pour des émissions en direct alors que les postes privés de radio ont fait fi de tout, sauf des disques et encore de piètre qualité.

Par le même processus, nos programmes de radio, et de télévision dans une mesure moindre, ont contribué au succès et à l'essor du théâtre canadien. Le Canada a produit un grand nombre d'acteurs, d'auteurs, de réalisateurs et de directeurs de grande compétence, de grand talent et de formation technique poussée. Cela a tellement bien réussi que beaucoup de ces gens ont quitté le Canada pour des endroits où leurs talents leur sont beaucoup plus profitables, notamment à New York, à Los Angeles et à Londres. Je n'ai pas le temps de citer tous les noms, ou même une petite partie de la liste des gens qui sont ainsi partis. D'ailleurs, je ne propose pas du tout de les en empêcher. Je suis content de voir des Canadiens réussir dans le monde du théâtre et des autres spectacles, aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. La plupart de ceux qui partent ne le font pas de gaieté de cœur, car ils préféreraient rester au Canada; s'ils s'en